

<http://www.pressegauche.org/Negociation-a-Revenu-Quebec-Le-personnel-professionnel-denonce-l-incapacite-de>



Négociation à Revenu Québec

- Le personnel professionnel
dénonce l'incapacité de
l'employeur à remplir ses

promesses (SPGQ)

Date de mise en ligne : 1^{er} octobre 2018



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 22 oct. 2018 - La grève des 4 600 professionnelles et professionnels de Revenu Québec â€” membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) â€” se poursuivra le 30 octobre pour une durée illimitée, de soir et de fin de semaine, en raison du cul-de-sac dans lequel se trouve la négociation.

Le SPGQ dénonce à nouveau l'incapacité de la partie patronale à parvenir à un accord sur les conditions salariales du personnel professionnel de Revenu Québec. Plutôt que de chercher une solution équitable à l'impasse actuelle, l'employeur reste terré dans son incapacité à remplir ses promesses de meilleures conditions pour ses professionnelles et professionnels.

Les membres du comité de négociation entendent donc augmenter la pression en utilisant cette fois un mandat de grève soir et de fin de semaine pour une durée illimitée. Pour le moment, des moyens de pression qui n'affecteront pas les services à la population ont été choisis. La grève de soir et de fin de semaine sera effective à compter du 30 octobre dès 00 h 01, après trois débrayages tenus les 13 et 14 octobre, les 29 et 30 septembre et les 11 et 12 août.

Le 25 septembre dernier, l'ancien président-directeur général de Revenu Québec, Éric Ducharme, affirmait par vidéoconférence avec son personnel professionnel que « nous ferions notre possible pour offrir le maximum à l'ensemble des membres du personnel dans les limites qui nous sont permises. Depuis, nous avons accéléré les échanges et multiplié les rencontres de négociation avec les représentants syndicaux afin de compléter la refonte de la structure de la classification et de la rémunération et de conclure la nouvelle convention collective. Nous sommes toujours en discussion et nous visons un règlement dans les meilleurs délais et nous déployons tous les efforts pour y arriver ».

Or, ces paroles cachent une tout autre réalité. L'employeur n'a présenté aucune bonification de l'offre salariale depuis son dépôt du 22 mai 2018. Revenu Québec propose toujours une structure salariale inférieure à celle de la fonction publique. M. Ducharme mentionnait toutefois le contraire dans son allocution du 25 septembre, note le SPGQ.

« Ce qui a été réalisable pour les cadres de Revenu Québec, soit une augmentation salariale moyenne de 15,3 % sur trois ans dans les années suivant la création de l'agence en 2011 â€” le double obtenu par les cadres de la fonction publique pour la même période â€” est refusé aux professionnelles et professionnels. Le successeur de M. Ducharme devra expliquer à nos membres ce traitement de deux poids deux mesures totalement inéquitable » indique Richard Perron, président du SPGQ.

« Jusqu'à maintenant, les rencontres de négociation n'ont servi qu'à analyser des scénarios où des montants étaient soustraits à un groupe et attribués à un autre. Le SPGQ estime que cette situation vise à minimiser les écarts négatifs par rapport à la structure salariale de la fonction publique. L'absence de résultats à la suite des rencontres de négociation force donc une intensification des moyens de pression afin d'envoyer un message clair à l'employeur : le personnel professionnel est très contrarié par les offres salariales étalées jusqu'à maintenant à la table de négociation », conclut le président du SPGQ.